

Extraits tirés du discours des vœux du Maire 2016 (quelques précisions ont été ajoutées)

Mesdames, Messieurs, chères Ballavaudes, chers Ballavauds,

Merci d'avoir répondu à l'invitation du conseil municipal pour partager ce moment de convivialité. Tout d'abord permettez-moi de vous présenter, en mon nom, et au nom de tout le conseil municipal de Bellevaux, mes meilleurs vœux pour 2016 : bonheur, santé, travail.

J'ai une pensée émue pour celles et ceux qui sont absents pour cause de maladie, pour ceux qui souffrent, qui n'ont pas d'emploi ou seulement des emplois précaires, ceux qui se retrouvent sans logement.

Je souhaite également avoir une pensée pour ceux qui ont été endeuillés suite aux actes de folie humaine que nous avons subi en 2015.

Enfin, je terminerai par une pensée particulière pour deux grandes familles de notre commune les familles Rey et Meynet-Meunier frappées cette semaine chacune par un deuil.

### **L'état civil en 2015:**

Décès : ils nous ont quittés cette année :

Gavard Jean, Chauvière François, Pasquier Estelle, Converset Marie-Jeanne, Converset Louis, Meynet Jeanne, Blanc Louis François, Kongs Daniel, Vuagnoux Fernande, Meynet Joseph François, Meynet-Gauthier Lucette, Voisin Fernand.

Sont décédés à l'extérieur de la commune :

Acker Simone, Faynot Christian, Dubouloz Irène, Fournier Robert, Baud Marie Claire.

Naissances : nous avons la joie d'accueillir

Bidal Soline, Converset Clémence, Meynet Jeanne, Félisaz Laura.

Mariages : nous présentons tous nos vœux de bonheur à

Besson Hervé et Mantel Tamara, Queneutte Thomas et Lecuyer Charlotte, Converset Gilbert et Egorova Ekaterina, Cornier Lionel et Barbera Françoise, Gallo Vitaliano Bruno et Manhes Graziella, Delayac Roger et Boua Gninzaud, Dupraz Sylvain et Bernaz Charlotte, Rey Emmanuel et Berthet Laurence, Bossus Eric et Meynet Marie, Monnier Sylvain et Vervoort Stéphanie, Rost Samuel et Meynet Cindy, Meynet Yves et Meynet Anne-Marie.

Je remarque à ce propos que Bellevaux a connu beaucoup moins de naissances que de décès ces dernières années et trouve cette situation un peu malsaine pour l'avenir de notre commune, toutefois avec un nombre de mariage assez constant, je compte sur les jeunes mariés, et les autres aussi d'ailleurs, pour inverser la tendance de la courbe de natalité.

### **Point sur les travaux et actions engagés en 2015 sur la commune**

En matière d'eau et d'assainissement :

Nous avons finalisé l'interconnexion du réseau d'eau entre le Petit Mont et la Rochette et nous avons également refait le tapis d'enrobé sur toute la longueur du chantier. Le réseau d'eau est neuf depuis le réservoir de la Cote jusqu'à la station d'épuration de chez Girard.

Nous avons également réalisé une partie de la tranche eau et assainissement qui va du Champ du Noyer à la Croix de la Mission, celle-ci sera terminée au printemps 2016.

Nous avons dû installer une « sauterelle » (colonne d'eau provisoire à l'air libre) le long du lac de Vallon pour faciliter le chantier des services de l'équipement, et également pour éviter les pannes à répétition qui compliquaient passablement la tâche des services techniques.

Celle-ci est appelée à rester en place une année, j'expliquerai pourquoi plus loin.

Nous avons dû également faire face début mai aux dégâts provoqués par les différentes inondations. Grâce à la réactivité de nos services ainsi que l'aide d'entreprises de la commune, ces dégâts ont pu être limités.

Néanmoins, des secteurs ont souffert comme le Moulin de l'Épuyer, le pont de la Cluse, la route de la Buchille et la route du plan des Rasses. Un dossier d'aide a été déposé suite à ces calamités naturelles début juillet pour un montant de travaux avoisinant 9000€. Malheureusement, ce dossier n'a pas été retenu, le montant des dégâts n'étant pas assez élevé, je vous laisse apprécier...

Nous essayons dans la mesure du possible de renouveler notre parc de matériel roulant, c'est pourquoi nous avons acheté un véhicule utilitaire pour les services techniques ainsi qu'une lame de déneigement qui ne devrait pas tarder à être livrée.

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2015 nous avons embauché un technicien Mr Marc Bondaz lequel est en charge des deux stations d'épuration et vient renforcer les services techniques.

### Au syndicat des Alpes du Léman

Le syndicat des Alpes du Léman a subi en 2015 une restructuration importante liée à des restrictions budgétaires. Les élus ont opté pour la suppression d'un certain nombre de postes. Ceci a permis de réduire la masse salariale et de maintenir un niveau de participation des communes en adéquation avec leur capacité financière. Le syndicat n'a donc plus qu'un salarié, Sylvain Durand, qui occupe le poste de chargé de mission. Il travaille en collaboration avec l'office de tourisme des Alpes du Léman, dirigé par Isabelle Curt Comte ainsi qu'avec la CCHC représentée par sa chef de projet Sandra Lardy.

Les Alpes du Léman et la CCHC ont candidaté en commun au programme touristique financé par la région et l'Europe pour les années à venir, répondant ainsi favorablement aux exigences des financeurs de travailler sur des périmètres plus élargis.

Malgré les « serrages de boulons » budgétaires, nous avons encore des projets et des actions à mettre en œuvre.

Nous avons inauguré la via ferrata début juillet. Cette réalisation appréciée met en valeur notre commune, en permettant de voir notre village sous de nouveaux points de vue et en nous obligeant parfois à prendre de la hauteur, toutefois elle a provoqué quelques animations héliportées... de jour comme de nuit !!!

J'en profite pour recommander aux amateurs de bien respecter les consignes de sécurité et de se faire accompagner par un professionnel s'ils ne se sentent pas assez sûrs pour tenter l'aventure tous seuls.

Le syndicat travaille également sur un sentier de découvertes situé autour du Chatelard qui devrait voir le jour ce printemps, sentier ludique qui s'adresse en priorité aux enfants.

J'en profite pour remercier tous les intervenants qui ont contribué à travailler sur ce projet, ils se reconnaîtront.

### La DUP (déclaration d'utilité publique) du lac de Vallon

L'enquête publique a eu lieu ce printemps, l'intérêt public de cette DUP a été reconnu par les services de l'Etat. Une enquête parcellaire concernant la propriété du fond du lac devra être effectuée afin de répertorier tous les propriétaires potentiels.

### Les remontées mécaniques :

#### Le Roc d'Enfer :

L'année dernière à la même époque, la station de la Chèvrerie était gérée dans le cadre d'une entente par la commune de St Jean d'Aulps pour la saison 2014-2015.

Un marché de délégation de service public était en cours de discussion. Depuis, la commune de St Jean d'Aulps qui avait candidaté à cette délégation a été retenue. Elle gère le domaine skiable de La Chèvrerie dans le cadre de la délégation de service public pour une durée de 25 ans. Il est

a noter que la négociation qui a duré tout le printemps s'est déroulée dans un très bon climat, je remercie au passage Mr le Maire de St Jean d'Aulps, Patrick Cottet-Dumoulin, et son conseil municipal, pour leur étroite collaboration ainsi que pour la qualité des relations que nous avons su rétablir et que nous entretenons ensemble. Merci encore Patrick et toute ton équipe !  
Des travaux conséquents ont été réalisés sur le domaine skiable et le nouveau télésiège des Têtes a été inauguré le 16 janvier en présence de nombreuses personnalités.

#### Hirmentaz :

Cette année encore la SESAT a été gérée par son conseil d'administration ainsi que par son président délégué Claude Bernaz avec le sérieux habituel qu'on lui connaît. La saison 2014-2015 a été plus difficile que la précédente puisque la neige s'est fait désirer aux vacances de Noël.

La saison qui débute cette année s'annonce encore plus difficile puisque la météo ne nous a pas été favorable et l'attente de la neige interminable mais ne désespérons pas, cette fois la neige est là !

Ceci n'a pas empêché la société d'investir avec modération, une dameuse a été achetée pour renouveler le parc matériel, des pistes ont été remodelées, des fossés creusés et quelques places de stationnement créées.

Souhaitons pour nos stations et pour toutes les personnes qui vivent du tourisme que la deuxième partie de la saison d'hiver soit réussie.

#### L'urbanisme

Au mois de juin, suite au désengagement progressif des services de l'Etat, nous avons décidé de transférer l'étude des documents d'urbanisme à la CCHC. Depuis, nous avons décidé avec les 15 communes de la CCHC de passer d'un PLU ou d'un POS ou encore d'une carte communale, à un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et nous y ajouterons au printemps la partie habitat). Désormais l'urbanisme est devenu compétence intercommunale. Les dossiers sont toujours déposés par les demandeurs en mairie, la commission locale les examine. Ils sont ensuite instruits par la CCHC, en finalité le Maire de chaque commune délivre ou pas les autorisations.

#### Concernant le scolaire :

Les TAP( temps d'activités périscolaires) fonctionnent bien, grâce à l'aide de tout le monde ATSEM, instituteurs, surveillantes périscolaires, parents, associations, anciens de la commune et bénévoles. Félicitations à tous ! La mairie a travaillé de son côté pour établir un PEDT (projet éducatif de territoire), celui-ci formalise les projets et il permettra de toucher des aides de l'état pour les années à venir.

#### Le CCAS :

Il continue son travail dans l'ombre pour aider les personnes de manière ponctuelle, également pour offrir un cadeau aux personnes seules sans descendants au moment des fêtes. Au mois de septembre, une réunion du CODERPA a été organisée à la salle des fêtes, avec les CCAS des communes voisines sur le thème « bien vieillir ensemble ». Ce rassemblement regroupant plus de 70 personnes a été un succès.

#### La communication :

En début d'année nous avons publié et distribué un bulletin municipal, puis depuis début décembre chacun peut prendre également connaissance des informations diffusées sur le panneau lumineux installé devant la Mairie, élément indispensable de communication moderne. Je veux aussi rappeler l'existence de notre site internet dont la fréquentation importante traduit votre intérêt pour ce qui se passe dans la commune.

## **Au sujet de la CCHC (Communauté de Communes du Haut Chablais)**

La CCHC qui gérait déjà les transports, la voirie, les sentiers, les crèches, les zones artisanales, les ordures ménagères, certains équipements sportifs, les musées, les bibliothèques gèrera dans quelques années la quasi totalité des services présents sur notre commune.

Comme je l'ai déjà dit plus haut, nous sommes passés d'un PLU à un PLUI en fin d'année 2015. La compétence a été créée au sein de la communauté de communes.

Nous sommes dans l'obligation légale, suite à la Loi Notre d'août 2015, de transférer, au 1<sup>er</sup> janvier 2017 la compétence tourisme aux communautés de commune. C'est un très vaste chantier, dans lequel les intérêts de tous les Syndicats ou Offices de tourisme devront être défendus. L'avenir économique et touristique de notre commune dépend de notre capacité à se faire une place auprès des stations internationales de la Vallée d'Aulps !

Au premier janvier 2018 nous transférerons également la compétence assainissement, et ceci continuera en 2020 par le transfert de l'eau.

Dans le cadre des travaux qui passent par le biais de la CCHC sur notre territoire, nous verrons en fin d'année 2016 surgir des containers semi-enterrés sur toute la commune avec la mise en place de six points d'apports volontaires et la suppression progressive du ramassage en porte à porte.

Nous travaillons également sur le projet de construction d'un gymnase pour la vallée du Brevon. Nous sommes allés visiter des gymnases, certains étaient encore en construction et d'autres déjà terminés. L'étude de faisabilité a débuté, elle devra être validée par le conseil municipal de Bellevaux puis par les élus de la CCHC, si les moyens le permettent, ceci constitue un projet de très longue haleine !

Dans les années à venir, les services vont donc se déplacer progressivement de la mairie à la CCHC.

Que restera-t-il à la fin du mandat aux communes ? L'état civil, les naissances, les mariages, les décès, la gestion du cimetière, le déneigement... Il faudra bien toujours quelques élus à l'écoute des Ballavauds pour faire remonter les doléances à la communauté de communes. Compte tenu du rôle important que la CCHC détient aujourd'hui et qui va s'intensifier dans l'avenir, il faudra être extrêmement présent dans cette structure, rester vigilant pour défendre nos intérêts, se serrer les coudes et être unis pour traverser cette période transitoire le mieux possible. L'objectif est bien sûr de mutualiser les moyens afin d'arriver à faire des économies, mais il est surtout de mettre en place une politique de développement de notre territoire adaptée aux besoins de notre population.

### **Projets communaux pour l'année 2016**

Comme vous le savez sûrement, l'Etat a décidé d'ici à 2017, de réduire les dotations jusque-là accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions. Cette baisse qui concerne chaque commune et communauté de communes a commencé à détériorer les ressources de nos collectivités. Ceci nous oblige à gérer nos budgets au plus juste et aura forcément des conséquences sur notre fiscalité qui devra être revue à la hausse, nous vous en informerons plus précisément en mars.

Malgré ces restrictions budgétaires, la vie de la commune doit continuer.

Les objectifs d'amener le réseau d'assainissement à la Chévrerie, de renouveler le réseau d'eau sur ce secteur et de freiner la pollution du lac de Vallon sont toujours d'actualité.

La première tranche d'assainissement dans ce sens reliant La Croix de la Mission au Champ du noyer est en cours de réalisation, les autres seront effectuées les années suivantes jusqu'à 2020. Il est à noter que les prochaines tranches concernant les réseaux d'eau et d'assainissement débiteront depuis l'entrée de la Chévrerie en descendant pour renouveler en priorité le réseau d'eau potable qui est en mauvais état. Celui-ci remplacera également la sauterelle mise en place vers le lac.

Nous maintenons notre politique touristique au même niveau en participant financièrement de manière significative au Syndicat des Alpes du Léman, nous aidons bien sûr également nos deux stations, qui sont maintenant liées à la commune de la même manière et pour des montants quasi équivalents par des conventions de délégation de service public (DSP).

Face au grand nombre de bâtiments à entretenir et rénover, nous avons dû fixer des priorités. Début d'année 2016 nous commencerons par moderniser la mairie, utiliser toute sa surface, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, à cette occasion nous la rendrons également accessible aux personnes handicapées.

La réfection du toit de la poste a pris aussi du retard, mais comme c'est une copropriété nous mettons un peu plus de temps pour démarrer le projet.

La numérotation des rues avance elle aussi, mais pour que les panneaux puissent apparaître, il faut d'abord finaliser la partie technique et administrative, et compte-tenu de la taille de la commune, ce n'est pas une mince affaire !

La mise en place du très haut débit avance aussi doucement, un bâtiment technique d'interconnexion va être réalisé au carrefour de l'Epuyer.

Nous avons aussi pour objectif cette année de procéder à une modification de droit commun du PLU. Certains articles du règlement nous semblent trop contraignants pour différents types de constructions, nous souhaiterions les simplifier ou les adapter dans la mesure du possible.

En conclusion :

Je remercie tous les élus municipaux et communautaires pour leur soutien et leur travail. Je remercie également les personnes qui travaillent dans les différents syndicats, ou commissions municipales qu'ils soient élus ou employés. Je remercie également tous les employés de la Mairie, de la CCHC, qui nous aident et qui nous supportent parfois tout au long de l'année. Ils nous apportent toute leur rigueur et leur professionnalisme indispensables à l'exercice de nos fonctions. Je veux également remercier tous les professionnels, les gendarmes, les pompiers, les directeurs d'école, les enseignants pour les services qu'ils assurent sur notre commune. J'adresse également un grand merci à tous les bénévoles, les volontaires qui ne comptent pas leur temps, qui s'investissent et qui enrichissent notre tissu associatif.

Je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année 2016.





